

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2020/127/3.2

Feuillet n° 137

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt, le 15 décembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Roland MOULINIER, 1<sup>er</sup> Vice-Président.

**Date de convocation : 7 décembre 2020**

<b>Nombre de Conseillers Communautaires</b>	
<b>En exercice</b>	<b>58</b>
<b>Présents</b>	<b>32</b>
<b>Votants :</b>	<b>45</b>
<b>Pour :</b>	<b>45</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

## **PRÉSENTS :**

**Titulaires** : Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUI, Stéphan ROUDIER, Gaston GRAND, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BARIL, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Francis AUMETTRE, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique DURAND, **Suppléant** : Jacqueline CLAVERIE représente Didier CLERJOUX, Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Paul AUMETTRE

représente Edmond Claude DELPY,

**Excusés** : Dominique DURUY donne pouvoir à Francine BOURRA, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Elodie REBEYROL donne pouvoir à Régine ANGLARD, Daniel BOUTOT, Jean-Pierre VERDIER donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Denis ADAMSKI donne pouvoir à Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Jean-Jacques DUMONTET donne pouvoir à Michel MEYNARD, Bernard DURAND ; Marc CHAPON, Mattia TRENTMONT donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Jean-Michel LAGORSE, Dominique BOUSQUET donne pouvoir à Roland MOULINIER, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Isabelle DUPUY donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Maud MANIERE, Caroline VIEIRA, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD, Laurent PELLERIN.

**SECRÉTAIRE** : Mme Marie-Claire BOULINGUEZ

## **OBJET : Vente terrain Zone Guinassou à M. et Mme Chauvignac**

Monsieur et Madame CHAUVIGNAC demeurant 2, route de PAZAYAC à GUINASSOU sur la commune de LA FEULLADE souhaitent acquérir la bande de terrain située entre leur propriété et la voie d'accès à la zone d'activités de GUINASSOU. Cette bande de terrain est un délaissé de voirie qui appartient à la Communauté (parcelle A 145). Elle n'a pas d'utilité mais génère des travaux d'entretien. La superficie de la bande de terrain est d'environ 140 m<sup>2</sup> (avant bornage). Il est proposé de la vendre au prix de 10 euros par m<sup>2</sup>. Ce prix correspond au coût estimé du bornage et des frais d'acte.

AR PREFECTURE

024-200041150-20201215-DE2020127-DE  
Regu le 18/12/2020

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DÉCIDE** de vendre la parcelle n°A145 située sur la commune de La Feuillade dans la ZAE de Guinassou d'une superficie de 140m<sup>2</sup> avant bornage au prix de 10€ le m<sup>2</sup>;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette transaction et notamment les compromis de vente et acte de vente.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 17/12/2020

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,  
Par délégation  
Roland MOULINIER.

